

École : Marie Curie élémentaire
Circonscription : TREMBLAY-EN-FRANCE
Heure de début : 18h15

Date : 14/06/23
Heure de fin :

Liste d'émargement des membres de droit : (En cas d'absence, préciser face au nom Absent ou Excusé)

Le directeur/La directrice M.Deniau		Secrétaire de séance : M.Deniau	
Les enseignants de l'école :			
	P= présent(e) A= Absent(e)		
Mme Quirico	A excusée		
Mme Franco	P		
M. Maiz	P		
Mme Fau	P		
M.Combeau	A excusé		
Mme Sambe	P		
Mme Riglet	P		
Mme Lazar	A excusée		
Mme Abdelkaoui	P		
M.Fourré	P		
M.Davoust	P		
Mme Ollivier	P		
L'enseignant spécialisé représentant du RASED			
Mme Lierre	Absente excusée	Mme Franzetti	Absente excusée
Mme Champagne	Absente excusée		
Le maire ou son représentant		Le délégué départemental de l'Education nationale	
	Signature	Aucun sur l'école	Signature
M.Barros	P	M.Plouin	abs
Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :			
	Signatures		Signatures
Mme Bourgeais	P	M.Benaouadi	abs
Mme Laidouni	P	M.Laidouni	abs
Mme Nabi	P		
Mme Ismaili	abs		
Mme Benaouadi	P		
M.Lefrançois	P	Suppléants	
M.Bielle	abs		
Mme Lefrançois	abs		
M.Ismaili	abs		

Ordre du jour

- Les effectifs prévisionnels, l'équipe enseignante et la structure prévisionnelle
- Le cartable solidaire
- Lirécole
- Avenant biodiversité
- Création de l'association de l'école élémentaire Marie Curie
- Pédagogie: résolution de problèmes et perspectives
- Cour oasis
- Bilan du PAE (récréations fitness)
- Financement d'une table de tennis de table
- Liaisons école collège
- Liaison GS CP
- Bilans des séjours

Délibérations du Conseil d'école

1. Les effectifs prévisionnels, l'équipe enseignante et la structure prévisionnelle :

L'école passe de 11 classes à 12 classes (de 256 élèves à 291). La BCD a été vidée par les enseignants et le personnel municipal. Du mobilier pour une classe de CM2 va être livré avant la fin de l'année scolaire. La décharge de direction passe de 50% à 100%.

Les effectifs ci-dessous peuvent changer en raison de départs et d'arrivées non prévus.

Les classes seront publiées fin août sur le site de l'école.

Rentrée le lundi 4 septembre à 8h20 pour toutes les classes (sauf CP).

CP : rentrée le lundi 4 septembre à 8h45. Les familles pourront rencontrer brièvement les enseignants dans la cour de l'école.

Réunion de rentrée : vendredi 15 (18h) ou samedi 16 septembre (10h). Précisions le jour de la rentrée.

Direction		M.Deniau					
	Enseignants	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
CPA	M.Maiz	24					24
CPB	Mme Riglet	24					24
CPC	M.Fourré	24					24
CE1A	Mme Quirico		25				25
CE1B	Mme Roustic		25				25
CE2A	2 enseignant(e)s en attente de nomination			26			26
CE2B	M.Davoust			26			26
CM1A	Mme Ollivier Karine				26		26
CM1B	Mme Fruitier (enseignante formatrice, présente sur l'école 3 jours sur 4) + 1enseignant en				25		25

	attente de nomination						
CM1 CM2	Mme FAU				10	10	20
CM2A	M.Combeau					23	23
CM2B	Mme Casadio					23	23
		72	50	52	61	56	291

Départs :

Mme Sambe a obtenu son changement de département et quitte l'école tout comme Madame Franco qui part au RASED sur Tremblay-en-France.

Mme Abdelkaoui et Mme Lazar changent de commune. Le poste qu'elles occupaient est « bloqué » et change tous les ans.

Nous leur souhaitons à toutes bonne continuation et les remercions pour la qualité du travail fourni pour les élèves de l'école.

Arrivées :

Mme Fruitier, Mme Casadio et Mme Roustic sont nommées sur l'école.

2. Le cartable solidaire

La municipalité et l'inspection de Tremblay-en-France ont souhaité soulager financièrement les familles pour la rentrée en mettant en place le « cartable solidaire ». Il s'agit de fournir à chaque enfant les fournitures de base de la rentrée (sauf le cartable, la trousse et l'agenda).

Lien vers le courrier qui a été donné aux familles : [courrier](#)

« Cartable solidaire= 1 stylo de chaque couleur, 1 crayon de papier, 1 feutre pour l'ardoise, 1 règle, 1 colle, 1 gomme, 1 équerre, 1 compas, 1 taille-crayon, 1 boîte de crayons de couleurs, 1 boîte de feutres, 1 rapporteur, 1 cahier de brouillon.

Il appartiendra aux familles de renouveler le matériel dans l'année. Les enseignants conseillent aux parents de profiter des promotions de rentrée pour constituer un stock (colles, feutres pour l'ardoise, crayons, stylos, ...).

La mairie de Tremblay-en-France offre aux écoles un budget confortable (comparativement aux autres communes). La somme de 40 euros par enfant est donnée aux enseignants pour acheter le matériel scolaire de l'année (cahiers, manuels, matériel d'art visuel, ...).

L'école a reçu un budget global dont il a fallu déduire le papier pour la photocopieuse, le budget direction et un dépassement du nombre de photocopies.

Le budget par enfant, après toutes ces déductions, s'élève à une trentaine d'euros.

Le cartable solidaire représente la moitié de ce budget malgré l'utilisation des réserves des classes pour réduire le coût.

Il reste donc une quinzaine d'euros pour les cahiers, l'art visuel, une réserve de dépannage, les manuels,...

Conséquence : **Les enseignants ne peuvent plus envisager le renouvellement des manuels** sauf pour le CP où la somme de 600 euros nous a été accordée exceptionnellement en raison de l'arrivée massive d'élèves dans ce niveau et de l'ouverture de classe. Nous remercions la mairie et l'inspection pour ce geste.

Il est également difficile de commander du matériel pour l'art visuel.

L'équipe enseignante partage et soutient cette idée qu'il faut aider les familles en cette période d'augmentation des prix mais souhaite néanmoins faire quelques propositions :

-changer de fournisseur dès que possible (le marché avec le fournisseur actuel s'arrête en 2025). L'actuel fournisseur pratique des prix élevés. Les familles, en profitant des promotions de rentrée, en auraient eu pour

moins cher. L'équipe enseignante souhaite faire remarquer qu'acheter des stylos bleus par 100 revient plus cher que de les commander à l'unité chez ce fournisseur. Il n'a donc pas été possible de mutualiser les commandes pour faire baisser le coût.

- Acheter en gros pour l'ensemble des écoles auprès d'un autre fournisseur de manière à réduire les prix (marché spécifique ?).

- fournir ce cartable en fonction du quotient familial et/ou du souhait des familles.

- évaluer le coût global et donner aux familles un bon d'achat en partenariat avec un magasin local.

- permettre aux écoles de récupérer en fin d'année les ciseaux, les règles, les compas, les équerres, ... de manière à réduire l'impact du cartable solidaire sur les budgets de l'année suivante et faciliter le renouvellement partiel des manuels. C'est ce que nous envisageons sur l'école.

L'équipe enseignante ne s'oppose pas à cette initiative honorable mais constate qu'elle restreint ses capacités à acheter le matériel nécessaire et souhaiterait que d'autres pistes soient explorées et en remercie la municipalité d'avance.

Les représentants des parents d'élèves suggèrent également d'avoir recours au quotient.

La municipalité a souhaité ne pas créer d'injustice en fournissant ce « cartable solidaire » à toutes les familles.

Remarques :

- Le nom de « cartable » prête à confusion car il n'y a pas de cartable fourni. Il s'agit du contenu de la trousse de départ qui sera donné aux élèves. « dotation solidaire » ?

- Certaines familles ont pensé qu'il s'agissait du matériel sur toute l'année (ce qui n'est pas le cas).

- Les représentants pensent que ce n'est pas forcément utile pour toutes les familles.

- Le quotient est utilisé pour les classes de découverte par exemple ce qui n'est pas injuste.

- Les représentants trouvent cette initiative appréciable mais perfectible afin de ne pas réduire autant le budget des enseignants.

Les retours sont identiques sur les écoles qui ont déjà eu leur troisième conseil d'école.

La municipalité a souhaité tester un système simple dont le bilan sera effectué d'ici quelques semaines.

Une liste des fournitures à renouveler va être publiée sur le site et affichée comme le suggère la FCPE.

3. Lirécole

"Lirécole" est le nom que nous avons donné au projet déposé sur la plate-forme ministérielle de financement de projets innovants "Notre École Faisons La Ensemble" (NEFLE).

Aidé par l'inspection et soutenu par la ville, ce projet a été validé par la commission (29 500 euros).

Les écoles ne pouvant recevoir directement cet argent, un porteur financier a dû être trouvé.

Le Rectorat de Créteil a accepté d'endosser cette responsabilité. Il a donc été nécessaire de refaire tous les devis (10) et d'ouvrir des comptes professionnels chez différents fournisseurs ce qui a pris du temps.

Au-delà de l'aspect matériel (plusieurs centaines de livres, du mobilier, ...), c'est une réflexion pédagogique sur la lecture qui va être entreprise dans le cadre des conseils des maîtres et des formations l'année scolaire prochaine (à l'image de la réflexion menée sur la résolution de problèmes cette année dont le bilan est très positif).

Nous sommes très satisfaits de la concrétisation de ce projet qui a mobilisé un temps important dépassant très largement le temps institutionnel accordé. Grâce au dévouement et à la persévérance de l'équipe enseignante, ce projet se concrétise.

Voici la liste des actions:

- création d'un coin lecture dans chaque classe,

- mise en place de rallyes lecture pour tous les niveaux (achat de livres et abonnement à une plateforme spécialisée),
- abonnements pour l'école (revues),
- mise en place d'un espace d'écoute et d'enregistrement d'histoires avec du matériel numérique (fonctionnement non défini à ce jour),
- investissement dans des séries de livres pour la lecture suivie pour tous les niveaux,
- mise en place d'une bibliothèque dans la cour de l'école et d'un espace d'échanges de livres entre élèves.

Nous avons reçu la semaine dernière 15 bookinous (avec 5 histoires) et 24 banquettes (2 par classe). Les autres achats devraient arriver dans les semaines à venir. Nous n'avons aucune visibilité sur les livraisons.

Lire est important. L'équipe enseignante invite les parents à participer à l'effort collectif en encourageant vos enfants à lire quotidiennement.

4. Avenant biodiversité

La végétalisation de la cour a permis à l'équipe enseignante d'envisager de nouveaux projets (course d'orientation, élevage d'escargots, gîtes à insectes, à chauve-souris, nichoirs, mangeoires, abreuvoir pour les oiseaux, observation des insectes, affichages pédagogiques permanents, ...).

Un avenant au projet d'école sur la biodiversité a été rédigé et l'intégralité des actions ont déjà été mises en place. Le service des espaces verts, ecol'o vert, le services enseignement et le menuisier de la ville ont été sollicités et sont vivement remerciés. Nous avons également été conseillés par des parents travaillant dans ce domaine. Des parents nous ont également fourni du matériel.

Du matériel spécifique pour observer les insectes a été acheté. Ce matériel a rencontré un grand succès mais malheureusement a été cassé en quelques semaines par les élèves. D'autres achats sont envisagés pour se substituer à ce matériel trop fragile pour une utilisation intensive.

Voir site de l'école : <https://s2.toutemonannee.com/static-1/n2/ea61bf3d-02d6-4aeb-a9df-da7a93126953/files/5NAzN3uewORjcoLbPf4lXAdZmCdCpFdDJVXiRP6w.pdf?lastmod=1686743091>

5. Création de l'association de l'école élémentaire Marie Curie

Nous avons créé une association avec l'USEP de manière à quitter l'OCCE. Les frais d'adhésion à l'OCCE sont élevés et la coopérative de l'école perd trop d'argent chaque année. Il y a également un nombre de contraintes jugé trop important comparativement aux intérêts à être à l'OCCE. L'adhésion à l'USEP est actuellement prise en charge par la mairie pour les classes de CM1 (cf. carte passerelle).

Un compte en banque sera ouvert en septembre. L'ordre des chèques va donc changer.

6. Pédagogie : résolution de problèmes et perspectives

Au regard des évaluations (nationales et autres), l'équipe enseignante a travaillé cette année à la mise en place d'une méthode de travail et de ressources communes en résolution de problèmes.

Aidée de l'observatoire des mathématiques et de diverses publications, l'équipe enseignante a appliqué et évalué une méthode d'apprentissage préconisée par les conseillers pédagogiques et autres spécialistes dans ce domaine.

En résumé, cette méthodologie consiste à faire travailler les élèves régulièrement de manière individuelle puis collective avant de mettre en lumière les procédures les plus efficaces et d'expliquer les erreurs. Le travail en résolution de problème est quotidien et ritualisé. Des problèmes de référence sont étudiés.

Bilan:

- Amélioration des compétences des élèves observée tout au long de cette année.
- Les élèves prennent à présent du plaisir à résoudre des problèmes.

-Diminution de l'appréhension à résoudre des problèmes et à commettre des erreurs.

L'année prochaine, la réflexion pédagogique s'orientera davantage sur la lecture avec le projet Lirécole.

7. Cour oasis

Le bilan est très positif. Tous les espaces sont adaptés et utilisés par les élèves. Le bien-être des élèves est renforcé par la mise en place de nombreuses activités lors des récréations. Des balais et des pinces à déchets ont été réclamés par les élèves qui prennent soin de leur cour.

Perspectives :

-table de tennis de table

-plateaux d'échecs et de jeux de société.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet investissement et la qualité de la collaboration tout au long de son élaboration et de sa concrétisation.

3 récupérateurs d'eau vont être installés par la mairie pour l'arrosage.

Le problème de fixation du tuyau sur l'une des arrivées d'eau est en cours de solutionnement.

8. Bilan du PAE :

L'équipe enseignante a obtenu une subvention de la mairie pour acheter une enceinte pour les récréations fitness. Le bilan est très positif. Entre 20 et 40 élèves y participent de manière volontaire. Cette activité rencontre la concurrence des autres activités proposées en parallèle. Le matériel choisi est de qualité.

9. Financement d'une table de tennis de table

L'équipe enseignante souhaiterait déposer un nouveau PAE pour l'achat d'une table de tennis de table fixe dans la cour. Tout comme le billodrome, cette activité rencontre un grand succès.

Les enseignants proposent un financement partagé FCPE/coopérative de l'école/municipalité.

10. Liaison école collègue

Les enseignants de CM2 vont rencontrer la direction du collège le mercredi 14 juin pour préparer la rentrée de nos cm2 en sixième. Des informations essentielles sont transmises au collège de manière à les aider sur la constitution des classes et les aides à apporter aux élèves.

Des projets école/collège ont été menés cette année pour renforcer le lien CM1/CM2/6^{ème}.

11. Liaison GS/CP

Mêmes objectifs que la liaison CM2/6^{ème}. Cette liaison aura lieu le 20 juin.

Un échange d'enseignants avec les GS est prévu pour permettre aux élèves de GS et aux enseignants de CP de faire connaissance. Les élèves de CP seront ravis de revoir leurs enseignants de GS. Ces derniers pourront constater les progrès de leurs anciens élèves.

12. Bilan des séjours

Nous avons eu la chance de bénéficier de trois séjours cette année ce qui est exceptionnel.

CM1B : séjour à la mer (séjour « long » de 11 jours, 19 élèves sur 24)

Circonscription de TREMBLAY-EN-FRANCE

CM1/CM2 : séjour environnement (séjour long de 16 jours, 23 élèves sur 23)

CM2a : séjour scientifique (séjour court, 6 jours, 21 élèves sur 28)

Les bilans sont très positifs.

Les activités proposées lors de ces séjours sont très intéressantes et riches en apprentissages. Les élèves étaient ravis.

Les séjours longs sont très sollicitant pour les enseignants qui ont peu de temps de repos. La constitution des dossiers est également très coûteuse.

Un bilan avec la municipalité est prévu. Les enseignants feront quelques remarques afin d'améliorer encore la qualité de ces séjours déjà très élevée.

Signatures :

Président de séance

Secrétaire de séance :

Transmis à l'IEN par le directeur d'école le : 08/02/23

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	X
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	

L'IEN